

Les Petits Sauveteurs du Couesnon (Challenge Pitet)

2eme édition

Dimanche 11 Janvier 2025

Centre Aquatique Cogléo à Maen-Roch
Organisée par CMBSS

Maen Roch est une commune bretonne située en Ille-et-Vilaine, dans le nord-est de la région.



Elle est née en 2017 de la fusion de Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Étienne-en-Coglès, et compte environ 5 000 habitants.

La commune s'étend sur près de 40 km² et fait partie de la communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne.

Maen Roch offre un cadre de vie calme et verdoyant, entre bocage, forêts et patrimoine rural.

Elle est bien desservie et proche de villes comme Fougères ou Rennes, tout en restant très attachée à son identité locale.

Labellisée "Petite Ville de Demain", elle mène des projets pour moderniser son territoire, développer la mobilité douce et préserver l'environnement.

Ses alentours offrent de belles possibilités de balades, notamment dans les forêts proches ou le long de la rivière Couesnon.

C'est une commune à taille humaine, qui allie qualité de vie, nature et dynamisme local.

PROGRAMME :



8h30 ouverture des portes

8h45 réunion des officiels

9h30 fin de l'échauffement et appel pour la chambre d'appel

9h45 début des épreuves :

- **200m obstacles benjamin et minime**
- **50m mannequin palmes avenir et poussin**
- **100m mannequin palmes benjamin et minime**
- **50m bouée tube avenir et poussin**
- **100m bouée tube benjamin et minime**
- **25m mannequin avenir et poussin**
- **Animation sport adaptée**

12h45 pause repas et remises des récompenses avenir/poussin

13h45 reprise de l'échauffement

14h15 fin de l'échauffement et appel pour la chambre d'appel

14h30 début des épreuves

- **100m combiné benjamin et minime**
- **200m SLS benjamin et minime**
- **50m mannequin benjamin et minime**
- **Relais mannequin 4x25m benjamins/minimes confondus**
- **Relais palmes bouée tube 4x50m benjamins/minimes confondus**

17h30 remises des récompenses au général pour les benjamins/minimes

CATÉGORIES CONCERNES



- **Avenirs : 2018 et après - 8 ans et moins**
- **Poussins : 2017/2016 - 9/10 ans**
- **Benjamins : 2015/2014 - 11/12 ans**
- **Minimes : 2013/2012 - 13/14 ans**

ENGAGEMENT

- **Date de clôture : 8 janvier 2026**
- **Tarif : Par Club 10 € et 5 € par athlète**

RÉCOMPENSE

Récompense classement général par catégorie, pour les Avenirs, Poussins Benjamins, Minimes.

Payer après le coût des engagements

Circulation et contraintes dans le centre aquatique :



Les chaussures sont interdites au-delà du pédiluve de l'entrée.

La consommation de nourriture peut se faire uniquement dans le hall.

Le port du bonnet de bain est obligatoire dans tous les bassins.

La douche est obligatoire avant d'aller dans l'eau.

La piscine dispose d'un espace limité, car elle ne possède pas de gradin. Accès au public réduit.

Rebord à débordement, attention à la bouée tubes.

Bassin sportif accolé au bassin de récupération.

Nous vous remercions de veiller au respect des consignes ainsi qu'au travail des bénévoles et des agents techniques.

Il y aura un sens de circulation autour du bassin, chambre d'appel côté bureau des maîtres nageurs. Circulation libre autour du bassin ludique et pataugeoire.

Il y a des espaces verts proches du centre aquatique pour ceux qui souhaitent pique-niquer en arrivant.

**Fréquence maximale instantanée = 311
personnes.**

PARKING



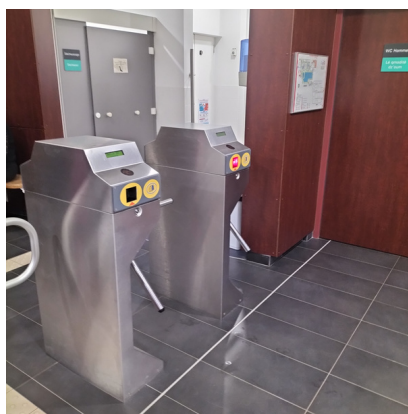
Nombreuses places à disposition.

2 Places PMR.

ENTRÉE COGLÉ'O



ENTRÉE VESTIAIRE



Prendre la 2e porte du fond et rejoindre les vestiaires collectifs.

Enlever les chaussures.

BASSIN



-Bassin sportif 4 lignes.



- La ligne grisée délimite le passage des nageurs et celui des officiels.
- Côté murs nageurs.
- Côté bassin officiel.

Chaque club doit fournir un nombre requis d'officiels selon la réglementation en vigueur.

Le nombre et la qualification du ou des officiel(s) dépendent du nombre d'athlètes engagés par le club :

- **1 à 6 athlètes engagés : 1 C minimum**
- **6 à 10 athlètes engagés : 1 B minimum**
- **De 11 à 15 athlètes engagés : 1 officiel B et 1 officiel C minimum**
- **Plus de 15 athlètes engagés : 1 officiel A, 1 officiel B et 1 officiel C minimum**

Chaque officiel doit venir avec son chrono, sa plaquette et son stylo. Tenue réglementaire ou short rouge T-shirt bleu marine.



Les repas seront pris en charge par Le CMBSS pour les officiels.

SPORT ADAPTÉ



Nous allons faire deux épreuves short course en adaptant en fonction des jeunes.

Les épreuves ne sont pas chronométrées.

50 m Boué tube palme : Départ dans l'eau ou du plot, 25 m avec la bouée. Clips du mannequin avec la bouée et 25 m avec le mannequin la bouée tube et les palmes.

25 m mannequin : départ dans l'eau avec ou sans palmes 12.5 m nage libre et 12.5m avec le mannequin.

COMPORTEMENT À ADOPTER

La plupart des enfants présentent un besoin d'un cadre apaisant limitant les stimulations notamment en terme de bruit. Nous vous remercions d'être vigilant de respecter leur particularité.

Habituellement le cours de sport adaptée se fait dans le calme, ils n'ont pas l'habitude des compétitions et du monde.



Contact : cmbss35460@gmail.com
entraineurcmbss35460@gmail.com
 0783751170
 Adresse centre aquatique :
 Rue de la voie ferrée Saint-Brice en Coglès
 35460 Maen-Roch